

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	110 (1965)
Heft:	12
Artikel:	Deux transpositions chronologiques de la rupture au sud de Péronne (5/6 juin 1940)
Autor:	Perré, Jean
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-343275

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Direction-Réaction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Büetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. de la Gare 33, 1000 Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, 1000 Lausanne

ABONNEMENT: **Suisse:** 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

Deux transpositions chronologiques de la rupture au sud de Péronne

(5/6 juin 1940)

Dans la « *Revue militaire suisse* » de septembre 1964, je retracais l'histoire de la rupture du front français, les 5 et 6 juin 1940, au sud de Péronne, qui m'a valu des appréciations auxquelles j'ai été particulièrement sensible parce que les unes étaient les dernières paroles que je devais entendre de la bouche du général Weygand¹ et parce que les autres émanaient de la plume du général de Cossé-Brissac, directeur du *Service historique de l'armée française*, et, comme tel, juge éminemment qualifié.

Il est certain que, comme on le voit dans « *La guerre des blindés* » d'Eddy Bauer, les possibilités de rupture du char, en dépit de ses perfectionnements, se sont progressivement amenuisées au cours du second conflit mondial, à partir de 1942, tant du fait de l'adaptation des dispositifs que de la multiplication et du développement des moyens anti-chars (charges

¹ Mort à 98 ans, le 29 janvier 1965, et à qui le peuple de Paris rendit un hommage émouvant et spontané lors de ses obsèques à Saint-Philippe du Roule le 2 février.

creuses, canons sans recul...). Dans quelle mesure l'engin blindé reste-t-il capable de concourir à l'enfoncement d'une position de résistance organisée et profonde ? C'est, entre tant d'autres, un des difficiles problèmes tactiques qui se posent actuellement.

Au cours d'une guerre, la réponse à de telles questions est rapidement fournie par les faits; au prix du sang, d'ailleurs. En temps de paix, on est réduit à l'extrapolation des expériences guerrières passées et à leur confrontation avec celles, tronquées et imparfaites, que fournissent les exercices sur la carte, les manœuvres sur le terrain et les tirs avec objectifs figurés, dont les données risquent toujours d'être, au moins partiellement, arbitraires. On s'assure donc une sérieuse garantie lorsqu'il est possible de placer le cas concret à étudier dans un cadre historique n'imposant pas d'hypothèses anachroniques. C'est ce qu'avait judicieusement pensé le général autrichien en retraite von Eimannsberger (un des inspirateurs de Guderian, le « père des chars allemands ») lorsqu'en 1934, il entendit montrer qu'on pouvait enfoncer rapidement une position de résistance avec des divisions blindées soutenues par des divisions motorisées. Pour ce faire, il se plaça dans la situation du 8 août 1918, substitua, par la pensée, aux grandes unités de cette époque, celles qu'il imaginait pour un proche avenir et transposa, dans le cadre, la rupture effectuée par les armées Debony et Rawlinson; celle qui fut, d'après Ludendorff « un jour de deuil » pour les Allemands.

Je ne procéderai pas autrement en ce qui concerne la rupture des 5 et 6 juin 1940 dont j'ai ressuscité les circonstances aussi exactement que possible dans mon étude de septembre 1964 dont je rappelle brièvement les conclusions avant d'entamer mes transpositions :

Si, du côté français, les points d'appui avaient été suffisamment approvisionnés en munitions, les dotations en mines quadruplées, celles en armes anti-chars, d'une puissance analogue au 47, doublées, les divisions d'infanterie dotées d'un bataillon de chars organiques, et s'il eût été possible de lancer,

le 6 au soir, sous un ciel nettoyé pour quelques heures, la contre-attaque d'une division légère mécanique ou d'une division cuirassée pourvue d'un groupe de reconnaissance, il paraît hors de discussion que, non seulement la rupture eût échoué, mais que le 16^e corps blindé allemand eût été presque totalement anéanti.

Les armes reposées, au lendemain d'une grande lutte, les adversaires (surtout depuis que l'accélération historique, conséquence de celle du progrès technique, leur a fait concevoir que la guerre de demain n'est jamais « ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre » que celle d'hier) s'efforcent, plus ou moins heureusement, d'inférer les formes des conflits prévisibles.

C'est, bien entendu, ce qu'ont tenté de faire, après 1945, les deux vainqueurs géants de la seconde guerre mondiale, les USA et l'URSS, les deux seules grandes puissances militaires qui subsistassent. Mais le problème était, cette fois, particulièrement difficile, non seulement parce que, dès la fin de 1942, une recrudescence de l'efficacité défensive s'était manifestée, mais aussi parce qu'au terme du conflit on avait vu s'amorcer un renouvellement de la panoplie guerrière par l'utilisation de la propulsion à réaction (fusées) et les applications de la mécanique ondulatoire (radar, radio-guidage, direction automatique...) en même temps que la situation s'était singulièrement compliquée du fait de deux événements considérables et d'ordres différents :

— d'une part l'explosion de bombes nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki, les 6 et 9 août 1945;

— d'autre part, l'impossibilité de conclure la paix générale du fait de la volonté de l'URSS, constatée dès le printemps 1947, et qu'on eût d'ailleurs pu prévoir.

Le premier a commencé par jeter la pensée militaire dans un immense désarroi et le second a introduit de graves éléments d'indétermination dans l'atmosphère politique des conflits éventuels; si bien que, jusqu'en 1955, tant que l'explosif

nucléaire resta, en fait, le monopole des USA qui s'étaient engagés solennellement à ne pas l'utiliser à nouveau, les travaux constructifs des théoriciens se bornèrent à développer les enseignements tirés du dernier conflit dans le domaine des armements autres que nucléaires; quant à ces derniers, il en était fait, plus ou moins explicitement, abstraction. Mais, après 1955, la rivalité nucléaire russe-américaine étant déclenchée, ceux-ci furent intégrés dans les spéculations stratégiques et tactiques sur l'avenir. Ce qui nous conduira à étudier l'adaptation de notre cas concret historique à deux époques, l'une située vers 1955, l'autre postérieure de 15 ans, quand tous les peuples européens seront vraisemblablement aptes à soutenir une guerre mixte, à la fois moléculo-nucléaire et subversive, car ces deux caractères, nous le verrons, sont fondamentalement liés. Méthode qui aura du reste l'avantage de nous contraindre à respecter la règle cartésienne de décomposition des difficultés demeurée valable, car les problèmes comportant plus d'inconnues que de données concrètes restent insolubles en dépit de tous les calculs de tous les « ordinateurs électroniques » imaginables,

A. L'attaque hypothétique des 5 et 6 juin 1955¹

Il n'y a nulle invraisemblance à imaginer, à cette date, au cours d'un conflit entre l'URSS et ses anciens alliés, après des combats de couverture visant à gagner du temps au prix de l'espace, qu'ait pu se créer, dans la région sud et sud-ouest de Péronne une situation défensive analogue à celle du début de juin 1940.

1. LE DISPOSITIF DÉFENSIF

La substitution aux grandes unités de 1940 de celles de 1955 (c'est-à-dire du type américain, car toutes les armées

¹ Se reporter au croquis encarté dans le présent numéro.

occidentales se reconstituèrent à cette image, avec du matériel et l'aide plus ou moins gratuite des USA) permet de leur confier des fronts sensiblement élargis mais non supérieurs à ceux des unités françaises de 1940 à qui était demandé le maximum. La structure de la position défensive conçue et ordonnée par le général Weygand (points d'appui naturels, villages ou bois, fermés et échelonnés sur 7 km. de profondeur) a si peu vieilli qu'il suffit, nous le verrons, de quelques corrections de détail pour l'adapter en 1955.

La puissance d'arrêt d'une division d'infanterie émane :

- contre les combattants à poitrine découverte, de sa mousqueterie et, particulièrement, de ses armes automatiques collectives ;
- contre les blindés, de ses moyens anti-chars.

Un régiment d'infanterie sert, en 1955 : 166 fusils-mitrailleurs et 61 mitrailleuses¹ (non comprises 44 anti-aériennes de 12 mm 7) contre 112 et 48 en 1940. Si l'on tient compte en outres des cadences de tir accrues, de l'amélioration de l'armement individuel (fusils automatiques, nombreux pistolets-mitrailleurs), de l'appoint de multiples armes à tir courbe fouillant les angles morts, on doit admettre que sa puissance d'arrêt se trouve très sensiblement augmentée.

La mise en service de la charge creuse et la généralisation des mines ont considérablement développé les possibilités anti-chars. La 19^e DI de 1940 disposait de 50 canons de 25 mm agissant, au plus, jusqu'à 400 mètres, de 16 canons de 47 mm renforcés par 12 de 75 mm efficaces à un millier de mètres et de 3000 mines pouvant barrer 2000 mètres. Sa remplaçante de 1955 aurait mis en œuvre : 72 canons sans recul de 75 mm tirant utilement jusqu'à 1000 mètres, 664 lance-fusées anti-chars agissant jusqu'à 100 ou 300 mètres, 697 lance-grenades efficaces jusqu'à 100 m et sa dotation organique de mines

¹ 663 fusils-mitrailleurs et 552 mitrailleuses dans la division (non compris 530 mitrailleuses lourdes et 114 quadruples de DCA).

anti-chars eût été de 7560. Si donc le nombre des armes capables d'interdire l'abordage et la pénétration des points d'appui par les blindés avait été multiplié par 27, celui des armes de longue portée aptes à tisser un plan de feux sans failles avait été à peine triplé. Pour se défendre, par la continuité, contre une pénétration initiale profonde des colonnes blindées, la division de 1955 aurait dû consentir à disposer sur sa ligne principale et sa ligne d'arrêt, dans les intervalles entre les points d'appui naturels, un certain nombre de points d'appui artificiels en terrain découvert, noyés au milieu de réseaux de barbelés et de barrages de mines (sa dotation organique eût d'ailleurs été certainement renforcée dans une telle situation).

Outre le groupe de 155 G.P.F. déployé dans le secteur de la 19^e DI, les 3 divisions de 1940 de 12 groupes de 75 et 6 de 155 court à chacun 12 pièces, soit 228, alors qu'en 1955 ce corps d'armée eût possédé organiquement: 9 groupes d'obusiers de 105, 3 de 155 à 18 pièces et 2 de canons de 155 longs à 12 pièces, soit 240, plus puissantes et mieux adaptées par leurs grands champs de tir instantanés à l'action anti-chars.

Mais le plus efficace des antidotes du blindé est encore le blindé lui-même. Or, en 1940, notre 1^{er} corps d'armée ne put utiliser, tardivement, pour des contre-attaques partielles, que 15 chars légers R35 munis d'un canon de 37 inefficace ou médiocrement efficace contre les blindages, alors qu'en 1955 son substitut aurait disposé organiquement, dans chacune de ses 3 divisions:

— d'un régiment de reconnaissance à 36 chars légers armés d'un canon de 75 mm ($V^o = 620$ m /s), 17 chars légers AMX de 13,5 t. équipés avec un 75 ($V^o = 1000$ m /s) sans compter 6 obusiers auto-moteurs blindés de 75;

— d'un régiment de chars moyens à 70 chars Pershing ou Patton porteurs d'un canon de 90 mm ($V^o = 1021$ ou 930 m /s); soit: 123 engins blindés, chenillés et aptes à la lutte contre les cuirassements.

Il est fort vraisemblable que le commandement supérieur aurait pris toutes dispositions pour pouvoir faire intervenir, en cas de rupture menaçante, une division blindée, c'est-à-dire 280 chars moyens et 17 de 13,5 tonnes avec son infanterie, ses éléments de reconnaissance et son artillerie d'accompagnement auto-motrice, au lieu des 25 chars B et 30 R35 qui tentèrent d'en jouer le rôle en juin 1940.

Puisque la supériorité aérienne de l'adversaire fut la cause principale de l'échec de nos contre-attaques blindées, soulignons qu'en 1955, nous n'aurions sans doute pas souffert de la même écrasante infériorité et aurions pu escompter une relative égalité des forces de l'air, alors que le corps d'armée sur la défensive eût disposé d'un groupe de 16 pièces de 90 mm anti-aérien, tandis que chacune de ses divisions aurait servi 530 mitrailleuses lourdes (12,7 mm), 114 mitrailleuses lourdes quadruples et 23 canons de 40 mm Bofors au lieu des 12 de 25 mm attribués, 15 ans plus tôt, à la 19^e DI.

De ce bilan, il ressort à l'évidence que l'attaque de juin 1940 se fût incontestablement brisée contre l'armement de 1955 de la défense et que, pour réussir une opération du même style, il aurait fallu que les moyens offensifs eussent vu croître leur efficacité dans la même proportion. C'est ce que nous allons examiner.

2. LA TACTIQUE OFFENSIVE

La substitution, nombre pour nombre, de grandes unités du type américain aux allemandes de 1940 eût abouti à engager:

- 3 divisions d'infanterie sur le front de la tête de pont et sur la Somme, de Cizancourt à Canizy;
 - 1 corps d'armée de 2 divisions blindées et 1 division d'infanterie sur l'axe d'effort principal Assevilliers-Roye;
 - l'artillerie des grandes unités attaquant ou en réserve à l'arrière immédiat;
- soit: quelque 40 groupes de 105 ou de 155 courts ou longs

comptant environ 670 tubes au lieu des 600 pièces de 105 ou 150 de juin 1940.

La puissance offensive de l'infanterie contre un adversaire enterré dépend essentiellement de sa dotation en engins à tir courbe. Or, celle-ci avait approximativement doublé en même temps qu'entraient en service des mortiers lourds et de nouveaux lance-grenades. Alors que le régiment d'infanterie de 1940 servait 9 mortiers de 60 mm, 8 de 81 mm et 112 lance-grenades de faible efficacité, celui de 1955 dispose de: 18 mortiers de 60, 18 de 81, 9 de 120 ou 6 obusiers de 105 d'infanterie et 185 lance-grenades¹. Il en résulte certainement une sensible amélioration des facultés de rupture de l'infanterie, du reste impossible à chiffrer, mais qui ne paraît pas atteindre celle de sa puissance d'arrêt dans la défensive. La comparaison des bordées-minute (poids des projectiles lancés par toutes les armes tirant à cadence maximum), inférieure, d'une part, à une tonne, supérieure, de l'autre, au quadruple, ne fournit qu'un grossier élément d'appréciation; car il s'agit d'armes difficiles à ravitailler en raison du poids de leurs projectiles et n'agissant qu'au cours de brèves crises du combat.

Il faut, en outre, tenir compte de ce que chaque DI eût été organiquement dotée d'un régiment de reconnaissance et d'un de chars, soit la valeur de deux bataillons, l'un de chars légers, l'autre de chars moyens.

Peut-on conclure par ailleurs à une augmentation de la puissance offensive des divisions blindées contre un ennemi en garde et retranché? C'est ce que nous allons examiner et qui importe le plus, puisque nous étudions une action de rupture à base de chars.

La composition de la Pz. D.² de 1940 (16 776 officiers et hommes de troupe, 3932 véhicules autos et motos) et celle de la DB de 1955 (17 291 officiers et hommes de troupe, 4356 véhi-

¹ 54 mortiers de 60, 54 de 81, 27 de 120 ou 18 obusiers de 105, 697 lance-grenades dans la division.

² Pz. D. = division blindée allemande ; D.B. = division blindée française ; PzKw. = char blindé allemand (Réd.)

culs autos et motos) sont très analogues : d'un côté, 300 chars, de l'autre 296 ; de part et d'autre, 4 bataillons de combattants à pied, 3 groupes d'artillerie et une formation de reconnaissance. Mais les matériels sont d'une autre puissance. Aux PzKw I à IV, pesant de 6 à 24 tonnes, blindés au maximum à 30 mm, portant, soit 2 mitrailleuses, soit un canon de 37 ou de 75 court jumelé avec une mitrailleuse, se sont substitués des chars moyens « Patton » (poids : 45 t., blindage maximum : 100 mm, canon de 90 mm à grande vitesse initiale et mitrailleuses) et des chars légers AMX (13,5 t., 40 mm, canon de 75 à grande vitesse initiale et mitrailleuses). Les bataillons de combattants à pied sont, en 1955, portés sur des « half-track » à l'épreuve de la balle au lieu de l'être sur des véhicules tout-terrain sans protection ou des motocyclettes, et l'artillerie divisionnaire est sur auto-moteurs blindés au lieu d'être tractée ; ce qui permet à ces formations de suivre au plus près la progression des chars. Les 56 auto-mitrailleuses étroitement liées à la route et armées de mitrailleuses de 20 mm sont remplacées par le même nombre d'EBR¹ soutenus par 17 chars AMX, tous porteurs de canons de 75 ($V_o = 600$ m/s pour les EBR, 100 m/s pour les AMX).

Malgré cette considérable augmentation de puissance, la tactique des grandes unités blindées est devenue beaucoup moins audacieuse qu'en 1940. Il n'est plus question d'envoyer, d'entrée de jeu, un premier échelon s'attaquer aux postes de commandement, aux transmissions, aux communications, tandis qu'un deuxième prend à partie la ligne d'arrêt et les positions d'artillerie. L'accroissement de la capacité offensive des blindés s'est trouvée surclassée par celui de l'efficacité défensive des anti-chars (armes à charges creuses, blindés adverses, mines, fusées d'avions...). L'évolution a fait, du char moderne porteur d'un canon à grande volée, un engin peu apte au combat rapproché contre l'infanterie : un anti-char et un canon

¹ Engins blindés de reconnaissance, à 4 roues motrices et directrice et 8 porteuruses en terrain varié.

auto-moteur d'accompagnement immédiat agissant en tir direct. (Nous avons, du reste, vu les PzKw allemands s'employer ainsi contre Berny dans l'après-midi du 5 juin). Il est bien évident que de tels appareils doivent plus que jamais s'employer en collaboration constante et intime avec des combattants à pied et qu'en se ruant témérairement dans la profondeur d'une position de résistance truffée d'anti-chars et de mines, ils courraient à de multiples et sévères accrochages analogues à ceux des 1^{er} et 2^e bataillons du 35^e régiment de chars allemands devant Ablaincourt.

Compte tenu de la tactique et de l'articulation des DB, et aussi de ce que, les chars renonçant à prendre immédiatement à partie le dispositif d'artillerie adverse, l'action excéntrique de la colonne de droite perd son objet, tandis qu'il devient intéressant de neutraliser les observatoires avancés de Fay et de Belloy. La manœuvre du corps blindé chargé de réaliser au plus vite la rupture ne pourrait donc guère différer du scénario suivant. Dans un premier temps, les 3^e et 4^e DB attaquent, chacune avec deux groupements tactiques, le point d'appui de Fay, les centres de résistance d'Estrées, de Belloy et de Berny. Dans un deuxième temps, déclenché dès que ces objectifs sont suffisamment neutralisés, les troisièmes groupements tactiques de chaque DB sont lancés sur des axes nord-sud passant par Ablaincourt-Chaulnes et Hyencourt-Omiécourt à l'assaut de la ligne d'arrêt et des emplacements d'artillerie. Dans un troisième temps, les deux DB font sauter le verrou Hattencourt-Fonches-Curchy-Liancourt et entament l'exploitation en éventail vers le sud-ouest et le sud.

Par ailleurs, il n'y a pas de raison d'envisager un remaniement des opérations d'infanterie entreprises aux deux ailes du front considéré.

3. LA RUPTURE MANQUÉE

Tâchons maintenant d'imaginer le déroulement et l'issue de notre attaque hypothétique en prêtant aux combattants

des deux partis la même vaillance que quinze ans plus tôt. L'imagination soutenue et guidée, d'une part par les événements des 5 et 6 juin 1940, d'autre part, par l'analyse des moyens et possibilités de 1955, peut, nous allons le voir, y parvenir avec une vraisemblance fort appréciable et une force probante certaine.

Les groupements blindés de premier échelon ayant débouché à 0930 de leurs positions de départ: Becquincourt-Assevillers et Barleux-Villers-Carbonnel, on peut penser qu'une heure et demie plus tard, la neutralisation de leurs premiers objectifs par leur artillerie, leur infanterie et leurs chars, établis à défillement de tourelle ou hors de portée des lance-fusées, est assez avancée pour qu'on puisse lancer les groupements de 2^e échelon, au sud de la nationale 336, vers Ablaincourt, Pressoir, Hyencourt et Omiécourt. Il est donc raisonnable d'admettre qu'au début de l'après-midi, ces derniers se trouvent engagés à fond contre ces objectifs. C'est, on s'en souvient, à ce moment que, le 5 juin 1940, montèrent de toutes parts, vers le commandant de la 19^e DI, des appels lui demandant de jeter en contre-attaque des blindés, qu'il ne possédait, hélas, pas! Quinze ans après la situation du défenseur serait par certains côtés plus défavorable, parce que les chars ennemis ont été suivis de plus près par leur infanterie légèrement protégée et par leur artillerie auto-motrice qui se trouve vraisemblablement déployée au sud d'Assevillers, mais, par d'autres, beaucoup plus favorable: aucune infiltration ne s'est produite sur ses arrières pour y désorganiser les liaisons et ravitaillements et, surtout, il dispose de blindés. On peut penser que les commandants des 19^e et 29^e DI ont déjà porté en avant leurs régiments de reconnaissance avec mission, aux chars légers, soutenus par les feux des AMX, de prendre et garder le contact à vue avec les éléments avancés de l'ennemi, et qu'ainsi bien renseignés ils ont monté, avec leurs régiments de chars moyens, des contre-attaques convergentes et, si possible, synchronisées sur les axes Vermandovillers-côte 105 et Marchélepot-côte 105. Qu'adviendrait-il de ces actions? Il est facile de le prévoir tant

est invariable le rapide et violent scénario des tournois de chars, d'ailleurs, par plus d'un aspect analogue à celui des vieilles charges de cavalerie contre cavalerie. La troupe fraîche et cohérente lancée sur une direction nette, appuyée par les feux de son artillerie et des points d'appui avoisinants, remporte d'abord un succès foudroyant sur l'adversaire déjà déployé et surtout engagé; mais, très vite le combat se transforme en une mêlée confuse que les deux adversaires éprouvent le besoin de rompre pour se regrouper. A la fin de la péripétie, on peut penser que la ligne d'arrêt serait largement dégagée entre Vermandovillers et Marchélepot et les deux groupements blindés de l'assaillant hors de cause pour la journée au moins.

Entre temps, les groupements engagés contre la ligne principale auraient achevé de la conquérir entre Foucaucourt-Soyécourt et Fresnes-Mazancourt. Réarticulés, au besoin renforcés, ils reprendraient, en fin d'après-midi, l'attaque contre la ligne d'arrêt et le dispositif d'artillerie. Le défenseur, par la combinaison de ses résistances sur place, de ses feux d'artillerie et de ses contre-attaques blindées, de plus en plus faibles (car lui aussi subit des pertes) s'efforcerait d'enrayer cette progression; mais, en mettant tout au plus mal pour lui, il est fort peu vraisemblable que le verrou Hattencourt-Fonches-Curchy-Liancourt ait été sérieusement ébranlé avant la tombée de la nuit.

Le lendemain 6, l'assaillant devrait compter, dès le matin, avec la contre-attaque d'une DB fraîche de la défense mise en place au cours de la nuit et lancée, suivant les circonstances, soit sur l'axe Nesle-Chaulnes, soit sur l'axe Champion-Rosières. Si cette action bénéficiait d'un appui et d'une couverture convenables de l'aviation, je crois qu'on ne pourrait guère en contester le succès: les DB de l'offensive subiraient un coûteux échec, les mettant hors de cause pour un bon moment et la partie attaquée aurait la possibilité de rétablir rapidement ses positions initiales.

Je sais bien qu'on ne saurait tirer d'un exemple particulier des conclusions de portée générale, mais, en 1955, quand bon

nombre de théoriciens croyaient discerner dans l'évolution technique une reviviscence des possibilités défensives, des conclusions analogues tirées d'un cas concret à bases historiques n'apportent pas un argument médiocre. En outre, il était certainement indispensable de matérialiser les conséquences de l'augmentation du feu par le progrès des armes classiques moléculaires immédiatement à la veille de l'entrée en jeu des armes nucléaires qui allaient accroître démesurément et sous une forme insolite cette même puissance de feu.

Général Jean PERRÉ

Prochaine étude:

B. L'opération prospective avec coopération des moyens nucléaires, des 5-6 juin 1970.

La structure juridique de l'Alliance atlantique

Depuis de nombreux mois on discute, dans certains pays ayant adhéré au *Traité de l'Atlantique Nord* de l'éventualité d'une réforme de structure de l'OTAN. On connaît aussi, à cet égard, la conception française qui vise, du moins sous de Gaulle, à une plus grande indépendance face à cette organisation.

Dans ses articles très autorisés: *A l'OTAN, quoi de nouveau?* notre précieux collaborateur et ami, le colonel-divisionnaire Montfort veut bien suivre de près ces questions. Ce n'est pas empiéter sur son domaine réservé que de reproduire ici un article dû à la plume compétente de M. Gilbert Guillaume, conseiller juridique de l'OTAN et qui traite essentiellement des bases constitutionnelles sur lesquelles repose cet important traité. Nous avons tiré ce texte des *Nouvelles de l'OTAN* (juin 1965). C'est, à n'en pas douter, un sujet d'actualité.

(Réd.)

Lorsqu'on examine la structure juridique actuelle de l'OTAN et les problèmes d'avenir que cette structure semble poser, il convient de distinguer avec soin entre le Traité de